

Chers invités,

Au nom du Ministère de la Santé Publique et de la Population, je vous adresse mes plus fraternelles salutations et je profite de l'hospice de la Coordination Générale de l'OMRH pour vous présenter un outil développé par la Direction des Ressources Humaines du MSPP avec l'appui du PARC/ACDI Canada.

Depuis notre arrivée au Ministère de la Santé, il y a plus d'un, il a été clair que les résultats devraient être nos priorités. Dans cette optique, nous avons décidé d'encadrer notre Direction des Ressources Humaines afin d'optimiser les habilités et capacités professionnelles de notre personnel. Je suis très heureuse de constater que les travaux menés au sein du MSPP portent fruit et j'avoue que je suis fière de contribuer à l'initiative de l'OMRH de mettre cet outil au profit de la fonction publique. Nous avons toujours prôné et cultivé l'éthique de la collaboration car nul n'est auto-suffisant. La multisectorialité reste une loi de la nature.

Tout un chacun admet qu'un des éléments incontournables à la bonne marche d'une institution, demeure ses ressources humaines. Ainsi, le Ministère de la Santé accorde une importance primordiale à la gestion de son personnel de telle sorte qu'il devienne une institution plus efficace, plus performante et remplissant au mieux ses différentes fonctions. Aujourd'hui, le MSPP dispose d'un référentiel des emplois et des compétences de telle sorte que progressivement nous puissions limiter et faire disparaître l'embauchage de gens ne répondant pas à la mission réelle du Ministère tout en inversant également la pyramide actuelle en discordance de nos objectifs de fourniture de soins et services de santé.

Pour arriver à cette modernisation dont nous parlons et nous aligner réellement sur la Gouvernance électronique ou E-gouvernance prônée par le Président Michel Joseph Martelly et entérinée par le Premier Ministre Lamothe, le MSPP avec l'aide du PARC a pu concevoir son SIGRH. Tout comme nous devrions disposer d'un système d'information pour apprécier l'offre et la prestation directe de services à la population à des fins de décisions, nous devrions également avoir un Système d'Information pour la Gestion des Ressources Humaines de manière à avoir une meilleure planification, une meilleure performance et prendre des décisions les plus appropriées devant améliorer notre qualité de services et notre performance individuelle et collective.

Aussi, ce SIGRH devrait nous permettre d'atteindre essentiellement deux objectifs 1) Améliorer les pratiques de gestion des ressources humaines à travers le respect de toutes les procédures. Vous aurez certainement l'opportunité de comprendre en détails cet aspect... Et le 2eme objectif est de justifier toutes nos prises de décisions de manière à doter nos institutions de ressources humaines en regard des différents niveaux de prestations, du panorama épidémiologique ou encore des besoins de nos communautés.

Le Ministère de la Santé reste ouvert, disponible et accessible dans ce processus qui garantira la réalisation de multiples prescrits de la constitution.

Je vous invite donc à prêter attention à cet exposé car « Une institution n'a de valeur qu'à travers celle de ses Ressources Humaines ».

Puisse Dieu continuer à nous accompagner dans l'appropriation et l'utilisation adéquate de cet instrument de travail pour la complétude de nos missions respectives. Notre pays en a grand besoin.

Je vous remercie.